

Réf: AT/DO24/SDT/DRA/CRU/76/2024

Guelma le 24/06/2024

MONSIEUR DOT GUELMA
A
ETP hemmami bahdja
chechar
khenchela

Objet : Mise en Demeure -02-

Suite à votre abandon du chantier

N° ODS	Date ODS	N°BC	Description	Date de commande
80	2024/04/08	2400126	Rétablissement des dégâts et changement de câble et réparation des casses zone CMP2 04-2024	2024/03/27

Vous êtes invité à reprendre les travaux et de respecter vos engagements conformément aux clauses contractuelle Faute de Quoi votre contrat sera résilié conformément à l'article N° 35 du contrat.

Le Directeur Opérationnel
De Guelma



25 جوان 2024

ع/التعميرات

قاسية

بشكر و تقدير